

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 105 /DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023

POUR L'ORGANISATION DE DEUX (02) VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BAD.

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), différents Accords de Prêt pour le financement de certain Projets et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces Prêts pour effectuer les paiements attendus au titre de l'organisation de deux (02) voyages de presse et la production audiovisuelle sur les Projets cofinancés par la BAD en un lot pour un délai de livraison de cent vingt (120) jours.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210, dès publications du présent avis, entre 08 heures et 15 heures,.

2. Acquisition et Participation

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine de la communication & Journalisme, et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Date, heure et conditions de dépôt des offres

Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le 25 JAN 2024 à 10 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N° 105 /DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023
« POUR L'ORGANISATION DE 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION
AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BAD »
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

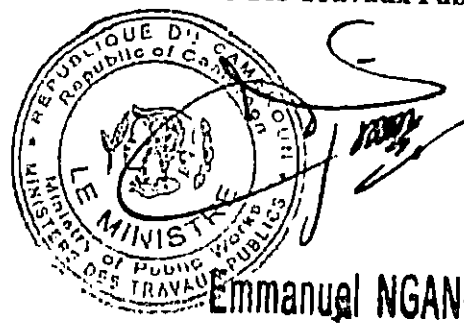
L'adresse de dépôt de cotations est :

Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210

Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 25 JAN 2024 à 11 heures.

Le Ministre des Travaux Publics



Emmanuel NGANOU D.